

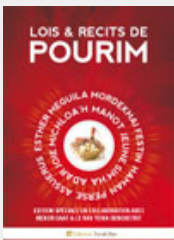


Traité Maasser Chéni

Michna 9 - Chapitre 5

מי שהיו פרותיו רחוקים ממנו,
צריך לקרות להם שם.
מעשה ברבן גמליאל והזקנים שהיו באין בספינה.
אמר רבן גמליאל:
עשור שאני עתיד למוד, נתון ליהושע, ומקומו משכר לו.
עשור אחר שאני עתיד למוד, נתון לעקיבא בן יוסף שיזכה בו
לעניים, ומקומו משכר לו.
אמר רבי יהושע:
עשור שאני עתיד למוד, נתון לאלעזר בן עזריה, ומקומו משכר
לו.
ונתקבלו זה מזה שכר:

Celui dont les fruits se trouvent loin de chez lui, on doit en désigner [les propriétaires] nommément. Il arriva un jour que Rabban Gamliel et les Anciens étaient en bateau [quand survint le moment de l'élimination]. Rabban Gamliel dit : 'que la [première] dîme que je mesurerai plus tard appartienne à Yehochoua et que son emplacement lui soit loué ; que l'autre dîme, [celle des pauvres], que je mesurerai plus tard appartienne à 'Akiva ben Yossef, qu'il l'acquière pour les pauvres et que son emplacement lui soit loué'. [Là-dessus] Rabbi Yehochoua dit : 'que la dîme que je mesurerai plus tard appartienne à El'azar ben 'Azarya et que son emplacement lui soit loué. [Ensuite] ils acceptèrent l'un de l'autre le prix de la location.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions